

La rue, comme un voile !

Les femmes « tombées à la rue », formule dite par ces femmes elles-mêmes, sont devenues un phénomène social visible. Comment tisser un lien ?

I **Jean-Pierre Martin**, psychiatre

La visibilité est une notion des plus relatives car, comme perception objective, elle est profondément traversée par la subjectivité et ses fictions. La subjectivité est également une tension conflictuelle entre ce qui s'exprime comme représentation sociale et identification, elle-même consciente et inconsciente.

Vingt pour cent des personnes en errance sont des femmes. Plus que pour les hommes, la sympathie « pour leur bien » fait qu'elles sont plus facilement accompagnées dans des lieux d'accueil. Bien visibles, également, ces regards où se lisent le scandale, la réprobation et la compassion : atteinte bouleversante des représentations dominantes sur ce qui fait féminité, dégradation de l'image de la mère et l'enfant. Cet état fait violence et évoque immédiatement un statut de victime, comme une conséquence des violences subies par les femmes qui rend compte de la domination masculine, visible et invisible, vécues au quotidien, résonnantes dans nos propres vies et nos propres actions et dans le récit des itinéraires de violences : abus sexuels (40 % abusées, 60 % violentées physiquement). Cette sympathie ambivalente est d'abord l'expression de cette représentation de la domination masculine, qui entraîne leur soumission et leurs résistances.

Il se décline d'abord avec celle de la pauvreté, plus pauvres que les hommes, même si le constat est fait, au quotidien, qu'elles sont plus en capacité d'accéder aux minima sociaux. Si les femmes ont la « réputation » d'aller plus vers leurs droits et les prestations que les hommes, de moins se réfugier dans des positions d'abandon, les situations de pauvreté sont accrues pour les femmes – plus grande fragilité économique dans tous les champs du travail, plus grande dépendance dans la vie familiale et dans la charge d'éducation des enfants. A la rue ou dans les foyers (peu nombreux), elles apparaissent comme discrètes, peu demandeuses de soins, dans une réticence à se livrer qui traduit la honte et la culpabilité, mais aussi crainte de

retrouver des violences subies. Les violences familiales et conjugales sont rarement évoquées comme un mode d'accroche. Les enfants ont été déposés, hors de la chute, même si certaines femmes les revendiquent dans une identité de mère.

L'institution d'accueil est ainsi marquée par la reproduction de cette domination. Elle apparaît dévorante car elle se fonde sur des activités de normalisation qui stimulent tout ce qui va éveiller un autre regard sur soi : vêtements, coquetterie, éducation de la « femme d'intérieur » avec ses servitudes et protections, comme palliatif et remède à l'exclusion sociale. Cette visée éducative concerne en particulier la sexualité, objet d'une préoccupation beaucoup plus forte que pour les hommes.

La mise à l'abri, normalisation impérative, fait contrainte au féminin par le conflit entre l'imposition à se reconnaître dans un dispositif marqué par la domination masculine et celui d'être reconnue dans son « être femme ». La violence de ce cours entraîne des résistances adaptatives à la situation d'être pauvre et femme : intégrité du corps, liberté et indépendance revendiquée, « être bénéficiaire » dans les échanges, discrétion sur l'histoire personnelle, « tenir en respect », appropriation de valeurs masculines comme protection et appartenance au monde de la rue. De fait, la violence est un moyen de défense démultiplié par la crainte de l'autre. Les femmes apparaissent ainsi plus dans l'être que dans l'avoir, disent les ethnologues¹.

Cette approche interroge nos critères de protection, dans la représentation du féminin, quand ces femmes nous opposent une façon d'être en résistance, ou cèdent avec fatalisme, sans réel investissement. Comment entendre une façon d'être dans la souffrance et la liberté revendiquée ? Com-

§Femmes, Condition féminine, Droit des femmes, §Inégalités, exclusion sociale, §Psychiatrie, santé mentale, psychiatrie de secteur, §Violence, §Travail social, assistante sociale

« Si les femmes ont la "réputation" d'aller plus vers leurs droits et les prestations que les hommes, les situations de pauvreté sont accrues pour elles. »

.../...

.../... ment tisser un lien sans nous interroger sur ce que nous fabriquons, nous reproduisons, et ce qui fait résistance dans le refus et l'évitement comme approche d'un lien possible ?

La situation d'une femme mutique visitée par des passages réguliers hebdomadaires, dans un abri-bus depuis plusieurs années, prend consistance quand elle parle brièvement de l'absence de ces visites pendant une période de vacances. Son état physique se dégradant, elle accepte de monter un matin dans le bus de la BAPSA (police spécialisée vers les SDF à Paris) à la demande de l'équipe psychosociale du Réseau Souffrance et Précarités. Son passage aux urgences permet de traiter la dimension mélancolique de son repli et entraîne une hospitalisation à la demande d'un tiers.

Une autre jeune femme est rencontrée dans un accueil de jour. Elle a déjà eu un suivi psychiatrique, mais est en rupture depuis deux ans. Elle survit avec de petits boulots et un circuit d'hébergement social pour des femmes en errance. Elle parle de sa vie, par bribes, marquée par des mises en couple qui se terminent dans la violence sexuelle puis l'abandon. Elle passe d'un homme à l'autre, et en dit « ce n'est pas grave », avec fatalité et des vécus sexuels sans investissements affectifs apparents. L'homme est présenté comme « un frère », évoquant l'importance qu'a eue pour elle la fraternité face à un père violent, tout puissant, et une mère soumise. A la recherche d'un amour qui ne peut être que rupture, répétition, sans interdits,

comme une forme de jouissance mortifère. Elle a laissé deux enfants en garde chez sa mère. Elle n'a aucun projet et ne donne pas suite aux autres rendez-vous.

Notre pratique d'accès aux soins tente, par une présence et une écoute, un prendre soin dont la protection est en lien avec ces femmes, avant tout projet d'accompagnement. Ces passages, tentatives de rencontres, sont une série de moments où s'expriment l'errance affective et notre engagement fondé sur le respect de chaque façon d'être femme. Les violences vécues sont alors déposées, comme une trace, un moment partagé. La réponse est dans ce partage, pas dans la solution qui ne peut être mise en œuvre qu'après un long chemin en commun, vers un soin éventuel, mais aussi toute démarche de reconnaissance de droit ou d'abri.

Cette approche se fait en commun avec les autres intervenants, dans la négociation pour le respect

d'une telle démarche, institution d'un réseau comme espace de travail du temps à prendre et de la continuité. C'est ce que va mettre en place une structure d'accompagnement avec ces femmes, sans contrainte tant que l'état somatique le permet. Ce sont les limites que l'on cherche à maîtriser et non la personne en errance : consultations et visites servent de trame à une relation qui se construit, petit à petit, et qui sert de base à l'institutionnalisation d'un soin. Par sa multiplicité, par sa complexité, il y a donc toujours du visible collectif et de l'invisible intime.

Cette approche permet parfois, dans les quartiers de précarité, d'accéder à la constitution d'un groupe autour d'une activité homme-femme, par exemple un atelier cuisine dans une association, où l'on crée un rapport de socialité important, bien qu'aléatoire. Il est une piste de travail à élaborer avec les collectivités locales.

Elle est à resituer, en permanence, comme une élaboration critique de l'histoire de domination des femmes. Celle-ci n'a pas été reconnue par la Révolution française qui n'a pas donné le droit de vote aux femmes, et se retrouve dans les lois sociales : la femme est protégée comme mère avant d'être femme, ou comme femme déchue en danger de prostitution. Affirmer ce constat n'est pas un déni de l'utilité d'aide et de l'importance solidaire des lois, mais c'est nous interroger sur la négociation qui permet l'acceptation de l'aide dans l'écoute des besoins des femmes.

L'Histoire actuelle a progressé dans l'acquisition de nouveaux droits, le plus souvent peu appliqués aux femmes précaires. La violence, comme contrainte subie par ceux qui vivent dans l'exclusion, est la première contrainte à prendre en compte, et ne peut donner lieu à des violences surajoutées de mise à l'abri en force. Si la rue est comme une emprise du malheur pour ceux et celles qui sont marqués par l'abandon dans leur intimité, « Etre à la rue » est parfois un voyage ou un espace inventé par le délire, imaginaire délirant qui côtoie la dépersonnalisation identitaire. Mais vivre dans la rue est aussi un mode de résistance dans l'extrême.

Le soin psychologique est au minimum une tentative de rencontre et d'accompagnement dans le respect et la dignité de l'être dans son genre, et pas une normalisation des dominations visibles et invisibles. ■

■
1. Carole Amistami, « Les femmes sans domicile », in *Ethnologie des sans logis*, dirigé par P. Gaboriau et A. Terrolle. L'Harmattan, Paris, 2003.

« Elle passe d'un homme à l'autre, et en dit "ce n'est pas grave", avec fatalité et des vécus sexuels sans investissements affectifs apparents. »